



AIB-VINÇOTTE Belgium - Association sans but lucratif

Traduction

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Siège social : Diamant Building - Boulevard A. Reyers 80 - B-1030 Bruxelles

Numéro d'entreprise : BE 0402.726.875 - Internet : www.vincotte.com

Safety, quality and environmental services

ANTWERPEN Sales Offices

Noordersingel 23 / B-2140 Antwerpen

Tél.: +32(0)3 221 86 11 - Fax : +32(0)3 221 86 12 - E-Mail : antwerpen-limburg@vincotte.be

Nos coordonnées

Rapport n° : ANT/10/11958030/00/FR

Réf.contrat : 0001011189/15000

Vos coordonnées

Réf.:

Données d'intervention

Lieu : AED RENT nv Bedrijvenpark De Veert, 12 2830 Willebroek BELGIQUE

Date de visite : du 09.01.2012 au 30.01.2012

Effectuée par : BRION JOERY (2214), ROTTIERS GUUS (4071)

AED RENT nv

Bedrijvenpark De Veert, 12

2830 Willebroek

BELGIQUE

Rapport périodique de vos Engins de levage courants et appareils similaires.

Conclusion :

Lors du contrôle du matériel identifié ci-après, suivant le programme décrit à la page 2 de ce rapport, rien d'anormal n'a été constaté. L'utilisation du matériel contrôlé peut être poursuivie.

Veillez tenir compte du matériel renseigné comme partiellement ou non inspecté, et faire procéder le cas échéant au contrôle complémentaire requis avant sa remise en service.

Note importante

Les appareils contrôlés qui ressortent de l'art. 2 de l'arrêté royal du 12/08/1993, en vigueur depuis le 01/01/1997, sont des équipements de travail.

Les contrôles périodiques basés sur l'article 281 du RGPT n'ont pas pour objectif de vérifier la conformité de ces appareils aux nouvelles prescriptions de cet AR relatif aux équipements de travail.

Au besoin, un examen spécifique sur base de cet AR peut être exécuté sur simple demande. Nous sommes à votre disposition pour plus d'information. Veuillez également vous assurer que d'autres règlements ne vous sont pas applicables.

Ing. J. WINDEY
Directeur Général

BASE ET CONTENU DE NOS CONTROLES

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Nos examens périodiques s'effectuent sans démontage et sans charge, tel que prévu par l'art. 281 du Règlement Général pour la Protection du Travail (RGPT) (à l'exception des postes de soudage électriques) et par l'AR du 09/03/2003 modifié par l'AR du 17/03/2005 et l'AR du 13/05/2005 pour les ascenseurs. Ils comprennent le contrôle visuel du bon état des composants dont l'accès est possible, et la vérification des dispositifs et organes présentant un intérêt au point de vue de la sécurité (à l'exception des postes de soudage électriques).

Ces examens n'ont pas pour objet la vérification de la conception du matériel, ni le contrôle de la mise en conformité avec les prescriptions de l'AR du 12/08/1993 amendé (Equipements de travail).

- Les nouveaux ascenseurs doivent faire l'objet d'un contrôle final selon les prescriptions de la directive ascenseurs 95/16/CE;
- Les ascenseurs existants doivent faire l'objet d'une analyse de risque et/ou un contrôle de régularisation (= un examen avant remise en service) par un SECT, selon l'AR du 09/03/2003 modifié par l'AR du 17/03/2005 et l'AR du 13/05/2005;
- Les appareils et accessoires de levage doivent faire l'objet d'un examen avant (re)mise en service par un SECT, conformément à l'art. 280 du RGPT. Après toute transformation ou modification importante d'un tel appareil, un examen avant remise en service par un SECT est également requis. Le rapport de l'examen avant mise en service doit toujours être en votre possession.
- Selon l'AR du 13/06/2005, après avoir retenu une personne au cours d'une chute, les équipements de protection contre les chutes de hauteur doivent faire l'objet d'un examen avant remise en service par un SECT.

2. PERIODICITE

Pour les entreprises soumises au RGPT, la périodicité du contrôle des appareils de levage est au minimum trimestrielle, conformément à l'art. 281. De plus, un contrôle annuel des mécanismes et structures est requis. Pour les autres matériels, la périodicité est déterminée par les articles des règlements cités ci-dessous ou par le contrat. Pour les ascenseurs, la périodicité de l'inspection préventive est au moins trimestrielle, ou sous certaines conditions annuelle, complétée par une inspection semestrielle.

3. PROGRAMMES DE CONTROLES (liste non exhaustive)

référence AV	matériel	procédure AV	législation
L1010	ascenseurs	CL1	Annexe II de l'AR du 09/03/03+amendements
L1010	ascenseurs de chantier, ascenseurs industriels, monte-charge, servicelift	CL13	RGPT art.281
L1011 L1012 L1013 L1051 L1022	engins de levage courant, accessoires de levage, élévateurs à plate-formes mobiles, matériel d'échafaudage, échelles, matériel courant de manutention, matériel de pompier	CL2 CL3 CL9 CL15	RGPT art.281 AR du 31/08/2005
L1014	équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes : ceintures et harnais de sécurité, points d'ancrage, lignes de vie	CL14	Code, titre VII, chapitre II, art.27 AR du 13/06/2005
L1016 L1017	matériel de chantier et assimilé : grues à tours, grues mobiles, monte-matériaux, échafaudages suspendus mobiles, bennes, paniers, sellettes	CL2 CL4 CL6 CL16	RGPT art.281, art.452, art.453
L1031	chemins de fer aériens	CL11	RGPT art.281
L1019	escaliers mécaniques et trottoirs roulants	CL8	RGPT art. 44quinquies
L1026	rideaux métalliques	CL10	RGPT art. 662
L1020	appareils et engins portuaires spécifiques	CL2 CL17	RGPT art.281
L1018	ponts élévateurs	CL5	RGPT art. 283bis
L1028	aires de jeux et équipements d'aires de jeux	CL7	AR du 28/03/2001
L1030	équipements de parc d'attraction, attractions foraines	CL12	AR du 10/06/01, du 18/06/03
P3513	générateurs d'acétylène, détendeurs, chalumeaux, dispositifs anti-retour de flamme	35130043	Code, titre VI AR du 13/06/1999
P3515	essoreuses et matériel similaire	3515	RGPT art. 323

Les autres matériels sont contrôlés selon l'esprit de l'art. 281 du RGPT.

Postes de soudage électriques : examen visuel sans mesures. Des mesures électriques visant à vérifier la conformité de ce matériel aux prescriptions de l'art. 57 du RGIE doivent être effectuées.

Elles sont à prévoir notamment lors de la mise en service, à la suite de toute réparation ou modification, lors de tout changement d'affectation ou placement dans un environnement à risques accrus, sur une base périodique, la périodicité étant issue d'une analyse de risque.

Notre service électrique se tient à votre disposition pour procéder à ces mesures.

4. INFORMATIONS POUR LA LECTURE DU RAPPORT

Identification du matériel : les données qui y figurent ne servent qu'à identifier avec certitude le matériel contrôlé et, notamment en ce qui concerne la charge de service, ne sont mentionnées qu'à titre indicatif.

Les contrôles identifiés par un "*" doivent être obligatoirement exécutés par un SECT - service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail (AR du 29/04/1999).

- Notes : elles sont données à titre d'information et n'influencent pas la conclusion de celui-ci.
 - Observations : elles entraînent l'obligation d'une remise en état dans les meilleurs délais.
 - Observations urgentes : elles entraînent l'obligation d'une remise en état avant toute nouvelle utilisation.
 - Date : A côté de la description du contrôle figure la date limite à laquelle le prochain contrôle doit avoir lieu.
- Une copie des check-lists (CL) utilisées lors des contrôles peut être obtenue sur simple demande.



IDENTIFICATION DU MATERIEL

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10602
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 002
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

OBSERVATIONS

** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)*
Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10603
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 003
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)*

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10604
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 004
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)*

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10605
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 005
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)*

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10606
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 006
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)*

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10607
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 007

(voir page suivante)



Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10609
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 009
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10610
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 010
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10611
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 011
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10612
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 012
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10613
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 013
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE

(voir page suivante)



Numéro de série : 07413 10614
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 014
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10615
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 015
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10616
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 016
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10617
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 017
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10618
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 018
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10619
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 019
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG

(voir page suivante)



Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10620
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 020
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10621
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 021
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10622
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 022
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10623
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 023
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 07413 10600
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 024
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2007
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**

Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE

(voir page suivante)



Rapport n° : ANT/10/11958030/00/FR
Réf.contrat : 0001011189/15000

Numéro de série : 0935305700
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 025
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2009
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**
Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Palan motorisé

Nature : PALAN ELECTRIQUE
Numéro de série : 0935305701
Marque : VERLINDE
Numéro client de l'objet : 026
Type : SM10 516 V235
Année de construction : 2009
Charge maximale : 500KG
Longueur : 35M

*** Contrôle de l'état et du fonctionnement ou inspection préventive (04.2012)**
Non inspecté: en service à l'extérieur selon votre déclaration.

Total du matériel contrôlé

5 10396001 Palan motorisé

Contr.Etat & Fonct. ou Prév.

Total du matériel non-contrôlé

19 10396001 Palan motorisé

Contr.Etat & Fonct. ou Prév.